



CONSEIL DES FIDUCIAIRES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE 2018

Voici un résumé des activités du conseil des fiduciaires (autres que les points réguliers et les points permanents) de janvier à décembre 2018.

Documents et surveillance du régime

Le conseil a examiné et approuvé les documents constitutifs et d'autres éléments à l'appui du Régime :

- Modifications au texte du Régime :
 - Consigner l'augmentation de la prestation associée aux augmentations 2 à 4 de la politique de financement (en vigueur le 1^{er} janvier 2018).
 - Accorder un taux d'indexation de 1,88 % au 1^{er} janvier 2019.
- Le conseil a effectué son examen annuel de l'énoncé des politiques de placement et a apporté la modification suivante en plus de changements d'ordre administratif :
 - Changer la répartition de 5 % des obligations américaines à rendement élevé – couvertes en \$ CA pour une répartition de 5 % des obligations multimarchés à rendement élevé – couvertes en \$ CA.
- Le conseil a effectué son examen annuel de la politique de financement et des modifications d'ordre administratif.
- Le conseil a approuvé les états financiers vérifiés du RRP-CES pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.
- Le conseil a approuvé le rapport d'évaluation actuarielle du RRP-CES au 31 décembre 2017.

Le conseil a satisfait à toutes les exigences réglementaires en matière de dépôt et de divulgation énoncées par la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick et la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Gouvernance du conseil

Le conseil a établi officiellement le comité des placements dont les fonctions et les responsabilités consistent à surveiller la composition globale de l'actif qui est conforme aux objectifs de gestion des risques énoncés dans les documents constitutifs du Régime.

Le conseil a examiné et approuvé les modifications aux politiques et aux pratiques suivantes lors de l'examen annuel de son cadre de gouvernance :

- le mandat du conseil, le comité de vérification, le comité de gouvernance et le comité des placements;
- le code d'éthique et de conduite;
- la politique sur les communications;
- la politique de divulgation;

- la politique sur l'orientation et la formation;
- la politique sur les indemnités quotidiennes et les frais de déplacement;
- les lignes directrices sur la nomination des fiduciaires.

Le conseil a reçu les exposés suivants dans le cadre de son programme de formation continue :

- modifications au *Règlement sur les régimes à risques partagés*;
- stratégies à faible volatilité;
- modélisation de simulation stochastique;
- exemple d'application du plan de redressement du déficit de financement en fonction de divers niveaux de capitalisation;
- mises à jour sur les exigences législatives et réglementaires touchant le RRP-CES.

Le conseil des fiduciaires a coopéré avec trois autres conseils de fiduciaires pour mener un examen de la rémunération du conseil avec l'aide d'un cabinet-conseil indépendant en ressources humaines. Aucune modification n'a été apportée à la politique sur les indemnités quotidiennes et les frais de déplacement à la suite de l'examen de la rémunération.

Services et communications aux participants

Le conseil a approuvé :

- les bulletins du printemps et de l'automne 2018;
- le nouveau logo du RRP-CES;
- les objectifs détaillés (première année) de la stratégie de communication.

Participation des fournisseurs de services

Le conseil a fait appel aux fournisseurs de services suivants :

- Vestcor Inc. pour les services d'administration des pensions et de gestion des placements;
- Morneau Shepell pour des services actuariels pour l'année 2018 du régime;
- Grant Thornton comme vérificateur externe des états financiers de 2018 du RRP-CES;
- Osler, Hoskin & Harcourt LLP pour les services juridiques.